INFORMATIONS MUNICIPALES 24 juin 2016

Municipalité – Répartition des dicastères Legislature 2016-2021



Denis GROSJEAN (syndic)

- Admin. générale
- Relations publiques
- Personnel communal
- Service technique et constructions
- Bâtiments
- Police
- Energies renouvelables



Etienne CHERPILLOD (vice-syndic 2016-2017)

- Instruction publique
- Parascolaire
- Forêts
- Terrains
- Parcs et places



Rémy FAVRE

- Routes
- Service des eaux
- Egouts et épuration
- Eclairage public
- Gaz/Télécommunications
- Informatique
- Défense incendie
- Protection civile



Oxana GUEISSAZ

- Finances
- Affaires sociales
- Santé publique
- Séniors
- Transports
- Cimetière

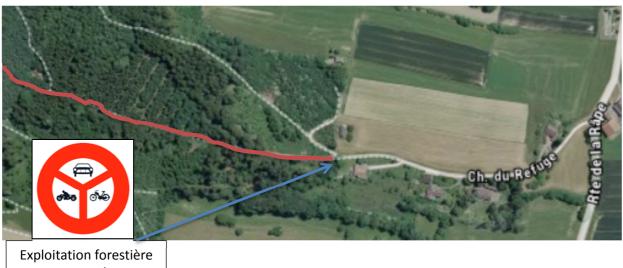


Urbain CHERPILLOD

- Ordures et déchets
- Police sanitaire
- Culture et loisirs
- Jeunesse
- Sports
- Cultes

Restriction du trafic - Chemin forestier de Vucherens à Syens passant à travers le bois du Biolley

Pour garantir la tranquillité de la forêt et de sa faune et aussi faciliter le travail forestier, la traversée du bois du Biolley sera interdite aux voitures automobiles, aux motocycles et cyclomoteurs à l'exception des exploitants forestiers et des usagers ayant loué le refuge.



autorisée

Location refuge autorisé

Conformément à la publication de la Feuille des Avis Officiels (FAO) du 21 juin 2016, un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal peut être interjeté dans les 30 jours suivant la parution de l'article dans la FAO. Il s'exerce par un mémoire à l'adresse de cette autorité (Av. Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne).

Le dossier peut être consulté au greffe municipal ainsi qu'à la Direction générale de la mobilité et des routes.

Fermeture estivale du bureau communal



Le bureau sera fermé du 25 juillet au 5 août 2016 inclus.

La Municipalité

Administration communale